



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

Numéro du produit X0103

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 2 - H330 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335, H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### Santé humaine

Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes présentant une affection pulmonaire ne devraient pas manipuler ce produit.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### Contient

ACÉTATE D'ÉTHYLE, DIISOCYANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE, ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE, DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 141-78-6	Numéro CE: 205-500-4
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

<b>DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 5124-30-1	Numéro CE: 225-863-2
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 3 - H331	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Resp. Sens. 1 - H334	
Skin Sens. 1 - H317	
STOT SE 3 - H335	
<b>ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 4098-71-9	Numéro CE: 223-861-6
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 2 - H330	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Resp. Sens. 1 - H334	
Skin Sens. 1 - H317	
STOT SE 3 - H335	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 101-68-8	Numéro CE: 202-966-0
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H332	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Resp. Sens. 1 - H334	
Skin Sens. 1 - H317	
Carc. 2 - H351	
STOT SE 3 - H335	
STOT RE 2 - H373	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
-----------------------------	--

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
---------------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Facilement inflammable. Gaz ou vapeurs irritants. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandent au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.
-----------------------------	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer a un recipient sec en metal, le laissant ouvert durant 48 heures. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.
------------------------------	---

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous pression. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Les citernes et autres conteneurs doivent être mis à la terre. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACÉTATE D'ÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 400 ppm 1400 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 0.01 ppm(S-Inh) 0.09 mg/m<sup>3</sup>(S-Inh)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 0.02 ppm(S-Inh) 0.18 mg/m<sup>3</sup>(S-Inh)

##### DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 0.01 ppm(S-Inh) 0.1 mg/m<sup>3</sup>(S-Inh)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 0.02 ppm(S-Inh) 0.2 mg/m<sup>3</sup>(S-Inh)

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

##### DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE (CAS: 101-68-8)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m<sup>3</sup>

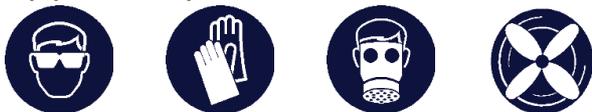
##### DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE (CAS: 5124-30-1)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.6 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m<sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Liquide limpide.
Odeur	Solvant.
pH	pH (solution concentrée): 7 @ 20 °C
Point de fusion	N/D°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78°C @
Point d'éclair	-4°C
Taux d'évaporation	4.1 ( butyl acetate =1)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 11

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

<b>Pression de vapeur</b>	86mmHg @ °C
<b>Densité de vapeur</b>	3
<b>Densité relative</b>	0.902 @ 20 °C°C
<b>Solubilité(s)</b>	Réagit violemment au contact de l'eau.

### 9.2. Autres informations

<b>Volatilité</b>	21
-------------------	----

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Oxydants puissants. Alcools, glycols.
-------------------	---------------------------------------

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Peut polymériser.
---	-------------------

#### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Éviter tout contact avec l'eau.
----------------------------	--

#### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Eviter le contact avec des oxydants. Bases - inorganiques. Bases - organiques. Eau, humidité. Alcools, glycols.
-------------------------------	---

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Un feu ou une haute température créé : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines. Isocyanates. Cyanure d'hydrogène (HCN).
--	---

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - inhalation

<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	95 368,0
---------------------------------	----------

<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	458,0
--------------------------------------	-------

<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	49,0
---	------

<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
-------------------	--

<b>Ingestion</b>	Dépression du système nerveux central. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
------------------	--

<b>Contact cutané</b>	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
-----------------------	---

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

### DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 18 200,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 18 200,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 7 000,0

**Espèces** Rat

**ETA cutanée (mg/kg)** 7 000,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (gaz ppm)** 700,0

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 3,0

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)** 0,5

### ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE

#### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (gaz ppm)** 100,0

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 0,5

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)** 0,05

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Éviter le rejet dans l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** 08 04 99

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1139

**N° ONU (IMDG)** 1139

**N° ONU (ICAO)** 1139

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** COATING SOLUTION

**Nom d'expédition (IMDG)** COATING SOLUTION

**Nom d'expédition (ICAO)** COATING SOLUTION

**Nom d'expédition (ADN)** COATING SOLUTION

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 3

**Etiquette ADR/RID** 3

**Classe IMDG** 3

**Classe/division ICAO** 3

**Etiquettes de transport**



### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** II

**Groupe d'emballage (IMDG)** II

**Groupe d'emballage (ICAO)** II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

## FLEXANE HIGH PERFORMANCE BRUSHABLE RESIN

### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
Code de consignes d'intervention d'urgence	3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC                      Aucune information requise.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**                      Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	03/04/2018
<b>Révision</b>	12
<b>Remplace la date</b>	28/04/2016

**Mentions de danger dans leur intégralité**                      H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H330 Mortel par inhalation.  
 H331 Toxique par inhalation.  
 H332 Nocif par inhalation.  
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.